

# CSQ

LE MAGAZINE

MILITANTISME



IMPLICATION  
POLITIQUE,  
SOCIALE ET  
SYNDICALE

## À VOUS DE JOUER!

La démocratie  
au-delà du vote

.....

La parité : une lutte  
à poursuivre

.....



POLITIQUE  
DÉMOCRATIE  
ENGAGEMENT



PARITÉ  
SOLIDARITÉ  
DROITS



Centrale des syndicats  
du Québec

Hors-série 2022

Postpublications : N° de convention 4-0068962

CONCOURS EXCLUSIF  
AUX MEMBRES DE LA CSQ

# Partez à l'aventure au Québec



Courez la chance  
de gagner  
l'une des quatre  
cartes-cadeaux  
de 1 000 \$  
à La Forfaiterie

**La Personnelle, l'assureur de groupe auto et habitation  
choisi par la CSQ, vous offre la chance de gagner une  
superbe aventure au Québec!**

## POUR PARTICIPER ET POUR PLUS DE DÉTAILS

- **Demandez une soumission d'assurance auto et habitation**  
*Offrez-vous la chance d'économiser sur vos assurances!*  
[lapersonnelle.com/concoursq](http://lapersonnelle.com/concoursq)  
1 888 476-8737
- **Déjà assuré? Bonne nouvelle, nous vous avons inscrit  
au concours pour vous remercier de votre confiance!**

Tirages les 15 avril, 15 juin, 15 septembre et 15 décembre 2022.



Centrale des syndicats  
du Québec

Partenaire de la CSQ



**laPersonnelle**

Assureur de groupe auto, habitation

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. La marque **La Personnelle**<sup>MD</sup> ainsi que les marques de commerce associées sont des marques de commerce de La Personnelle, compagnie d'assurances, employées sous licence. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. Le concours est exclusif aux membres de la CSQ admissibles au régime d'assurance de dommages souscrits auprès de La Personnelle qui ont obtenu une soumission d'assurance auto, habitation ou entreprise ou qui détiennent déjà une police d'assurance, à partir du 1<sup>er</sup> février 2022 jusqu'à la date précédant l'un des quatre tirages. Aucun achat requis. Pour chaque tirage, une carte-cadeau à La Forfaiterie de 1000 \$ CA sera remis à la personne gagnante. Les gagnants doivent répondre à une question d'habileté mathématique pour recevoir leur prix. Le concours est en vigueur au Québec et prend fin le 14 décembre 2022. Détails et règlement complet accessibles sur [lapersonnelle.com/concoursq](http://lapersonnelle.com/concoursq).

# SOMMAIRE

IMPLICATION POLITIQUE, SOCIALE ET SYNDICALE

## À vous de jouer!

Le vote est la clé d'une démocratie, mais n'est pas la seule façon de participer politiquement ou de s'engager dans la société. Dans cette édition hors série, *CSQ Le Magazine* aborde différentes formes d'implication qui donnent envie de s'engager.

### 9 S'engager autrement

On déplore souvent le manque de motivation des jeunes à aller voter. Les 18-34 ans sont-ils vraiment dépolitisés?

### 13 Une lutte à poursuivre

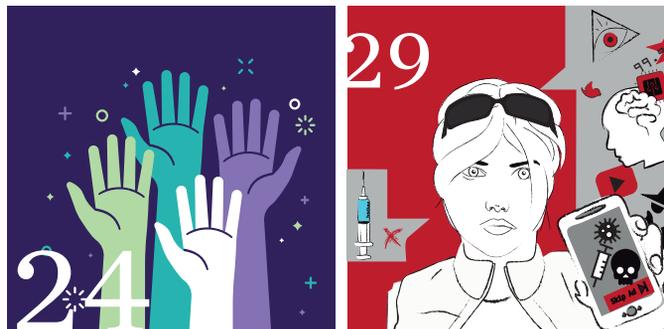
Le nombre de femmes élues en politique atteint des sommets. Malgré cette progression elles continuent d'être sous-représentées. Pourquoi?

### 19 L'union fait la force

Il existe mille et une raisons de s'impliquer syndicalement. Rencontre avec trois personnes militantes de longue date à la CSQ.

### 24 Quand la politique n'a pas d'âge

Ils n'avaient pas 35 ans lors de leur élection à la tête de leur ville ou de leur municipalité. Portrait d'une mairesse et de deux maires dans la force de l'âge qui ont décidé de s'impliquer pour faire bouger les choses.



4 Entre nous 6 Enjeux sociopolitiques

16 International 22 Militantisme

28 En vrac 29 Droit du travail

30 Société 34 Le mot juste

*CSQ Le Magazine* Volume 42, hors-série 1 Publication de la Centrale des syndicats du Québec, 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3, Tél. : 514 356-8888, Téléc. : 514 356-9999 Courriel : [magazine@lacsq.org](mailto:magazine@lacsq.org) / Directrice des communications Nicole Bastien / Rédactrice en chef Audrey Parenteau / Secrétaire adjointe aux publications France Giroux / Révision Marie-Pier Deschênes, Martine Lauzon / Page couverture Geneviève Normandeau / Design graphique Bruno Paradis / Publicité Audrey Parenteau / Photographies François Beauregard, Étienne Boisvert, Roxane D'Astous, Sarah Fortin, Andréanne Gauthier, Mathieu Girard, iStock, Jean-François Leblanc, Rameux Photographes, Josiane Vézina. / Dépôt légal Bibliothèque nationale du Québec, Bibliothèque nationale du Canada. ISSN 2561-2719 / [magazine.lacsq.org](http://magazine.lacsq.org) / Abonnement Service des communications, 514 356-8888 [giroux.france@lacsq.org](mailto:giroux.france@lacsq.org) / Postpublications No de convention 40068962. Retourner toute correspondance ne pouvant être livrée au Canada à : Publication de la Centrale des syndicats du Québec 9405, rue Sherbrooke Est, Montréal (Québec) H1L 6P3.

Imprimé sur du Rolland Enviro100 Satin, contenant 100 % de fibres postconsommation, fabriqué avec un procédé sans chlore et à partir d'énergie biogaz. Ce papier est certifié FSC®, Rainforest Alliance<sup>MC</sup> et Garant des forêts intactes<sup>MC</sup>.



Rejoignez-nous sur Facebook!  
[facebook.com/lacsq](https://facebook.com/lacsq)

D13005



# IMPLIQUEZ-VOUS, QU'ILS DISAIENT!

Une campagne électorale, c'est un moment fort et incontournable dans la vie d'une organisation comme la nôtre.

Pourtant, le rapport au politique et le degré d'implication de la CSQ reviennent de façon récurrente dans les échanges qui animent nos instances. La question a notamment été soulevée lors des débats du Congrès de 2015, puis encore en 2018.

Je pense que tout est dans la façon d'aborder les choses. L'action politique peut prendre différentes formes et elle ne se résume pas à un appui à un parti. C'est beaucoup plus large! Et si une chose est bien certaine, c'est que nos conditions de travail sont tributaires des décisions et des politiques gouvernementales. Et en ce sens, la négociation de conventions collectives ne peut pas tout régler. Il faut plus.

L'action politique est un outil additionnel important pour influencer les décisions du gouvernement, une carte de plus dans notre jeu pour pousser notre vision, nos valeurs et nos enjeux. Bref, pour mettre de l'avant notre projet de société.

## DEUX ANS ET DEMI, C'EST LONG!

Même si tout n'est pas terminé, notre quotidien se rapproche tout de même progressivement de quelque chose qui ressemble à l'après-pandémie. Nous avons toutes et tous envie de laisser le contexte pandémique derrière nous et de regarder vers l'avant, n'est-ce pas? C'est aussi exactement ce que fait le gouvernement!

Or, la pandémie lui aura aussi servi de prétexte pour gouverner comme aucun autre gouvernement ne l'a fait... ou presque. Ce

n'est pas pour rien que les comparaisons avec Duplessis lui collent à la peau!

L'état d'urgence lui a donné des outils pendant deux ans et demi pour gouverner par décrets. Deux ans et demi, c'est long! Bien assez pour construire et implanter une culture dans un gouvernement. D'ailleurs, même si l'état d'urgence est techniquement levé au Québec, le gouvernement s'est assuré de conserver une marge de manœuvre et des pouvoirs qui s'apparentent à la gouvernance par décrets pour un certain temps.

Autrement dit, ce gouvernement a géré l'État et nos réseaux publics comme il a géré la crise sanitaire, c'est-à-dire dans l'urgence. Pas de temps pour l'écoute ni pour de véritables consultations; toujours à colmater des brèches et des failles.

Les consultations, le gouvernement les a faites lorsque la maison se mettait à bruler. En urgence, toujours en urgence. Malgré nos appels et nos interventions. Et à plusieurs reprises, nous avons trouvé des solutions.

Le dialogue social, ce n'est pas une lubie ni des paroles creuses. Ça fonctionne vraiment, quand les parties s'y mettent. Et si j'en parle encore ici, c'est que c'est aussi une forme d'action politique en soi, parmi d'autres. Un levier important pour influencer les décisions du gouvernement, jouer notre rôle d'acteur social et assumer notre leadership en tant que centrale syndicale.

## IL EST PRÊT...

Je n'apprends rien à personne en disant que ce gouvernement sera fort probablement réélu! Là n'est pas la question ni la stratégie de notre campagne d'implication politique d'ailleurs.

Il prend déjà des décisions en fonction de son prochain mandat et prépare le terrain. Pensons ici notamment à l'annonce récente

des nouvelles responsabilités de la présidente du Conseil du trésor, Sonia LeBel, qui ajoute à ses mandats les négociations en santé et en éducation.

Voilà donc ce qui nous ramène à l'importance de nous positionner, nous aussi, et de placer les enjeux qui nous préoccupent et qui nous touchent. Mettre à l'ordre du jour les multiples défis auxquels nous faisons face, au travail comme dans la vie quotidienne, c'est de l'action politique. Et c'est exactement ce que nous nous apprêtons à faire!

## NOUS AUSSI!

Rappelons que la Centrale, en suivi de son plan d'action 2021-2024 adopté lors du Congrès de juin 2021, a mené 2 phases de consultations auprès des membres, qui ont clairement indiqué être en faveur d'une plus grande implication politique de la CSQ en période électorale.

Sorties médiatiques, lobbying, participation à des commissions parlementaires, à des comités de travail et à des organismes de concertation : la Centrale s'occupe déjà de politique au quotidien. Mais au cours des mois qui viennent, nous en ferons plus. Et surtout, nous inciterons également les membres, à titre de citoyens, à faire plus dans le cadre de notre campagne Je vote en couleurs.



Éric Gingras | PRÉSIDENT DE LA CSQ

## RENDEZ-VOUS SUR INSTAGRAM

L'édito du président est maintenant sur Instagram! Joignez-vous à la discussion avec Éric Gingras dans un nouveau rendez-vous où il aborde des sujets qui touchent nos réalités au travail et notre quotidien comme citoyennes et citoyens.

Abonnez-vous à notre compte Instagram : [@lacsq](https://www.instagram.com/lacsq).



Je vote    
*en couleurs*

# AU-DELÀ DU VOTE



Dans une société démocratique, les citoyennes et citoyens ont des droits et des devoirs. Aller voter tous les quatre ans en est un, mais toutes et tous ne l'exercent pas. Comment favoriser l'implication politique?

Audrey Parenteau  
RÉDACTRICE EN CHEF



Un gouvernement du peuple par le peuple, voilà ce qu'est une démocratie. C'est un système politique qui permet à tous les citoyens et citoyennes de participer, de près ou de loin, aux décisions qui exercent une influence sur leur vie.

Le vote aux élections est certainement le geste le plus significatif pour participer à la vie démocratique d'une société. Or, le pourcentage des gens qui exercent ce droit est en déclin partout en Occident. Au Québec, par exemple, le taux de participation aux élections provinciales est passé de 74,60 % en septembre 2012 à 66,45 % en octobre 2018. Et en Ontario, il n'était que de 43,03 % aux dernières élections de juin 2022. C'est donc 6,1 millions d'Ontariennes et d'Ontariens qui n'ont pas voté.

Celles et ceux qui s'abstiennent de voter expliquent généralement leur décision par le fait « qu'ils n'ont tout simplement pas d'intérêt pour la politique, qu'ils ne comprennent pas à quoi elle sert et qu'ils ne connaissent ni ne reconnaissent les candidats, les partis et les différences entre leurs positions respectives », indique une étude réalisée par l'Institut du Nouveau Monde (INM).

## S'INFORMER, UN DEVOIR?

Si le vote est un droit, s'informer est-il un devoir, surtout en période électorale? Connaître les personnes candidates, les partis politiques et leurs engagements est nécessaire pour faire un choix éclairé. Or au Québec, en période électorale, l'information et les actions politiques de groupes, comme les organisations syndicales ou de la société civile, sont encadrées par la Loi électorale.

« Alors que les campagnes électorales devraient être des moments démocratiques forts, elles sont actuellement des périodes où les groupes peuvent le moins s'exprimer. C'est un non-sens complet », affirme Mario Beauchemin, vice-président de la CSQ.

Selon lui, l'implication politique des groupes permettrait de favoriser les échanges et les débats autour d'enjeux sociaux qui touchent l'ensemble de la population et, par le fait même, d'alimenter les réflexions de l'électorat.

## FAIRE SES RECHERCHES

Pour exercer leur droit de vote en toute connaissance de cause, les citoyennes et citoyens ont tout intérêt à chercher eux-mêmes l'information qui permettra d'approfondir leur réflexion. Comment? Voici quelques idées :

- **Consulter la liste des candidatures.** Il est bien de savoir qui se présente dans sa circonscription.
- **Visiter les pages et sites Web des personnes candidates et des partis politiques.** Les informations pertinentes en lien avec leurs idées et leurs engagements s'y trouvent habituellement.
- **Comparer ses idées.** Cela permet de déterminer quelles personnes candidates partagent le plus ses valeurs.
- **Poser des questions.** En personne, par courriel ou sur les réseaux sociaux, questionner les candidates et

candidates permet de mieux connaître leur point de vue et de confronter leurs idées sur des sujets auxquels on attache de l'importance.

- **Assister aux débats publics.** Ils permettent parfois de se faire une tête.
- **Suivre l'actualité.** Il est bien de se tenir informé, que ce soit avec les médias traditionnels ou sur les réseaux sociaux. Il faut toutefois s'assurer de la fiabilité des sources de contenus (voir l'article p. 30).
- **Échanger avec ses proches.** Discuter de ses valeurs et des idées véhiculées par les personnes candidates et les différents partis permet parfois de voir les enjeux sous un angle nouveau et de poursuivre sa réflexion.

# MODE DE SCRUTIN À QUAND LA RÉFORME?

Le gouvernement du Québec déposait en septembre 2019 son projet de loi n° 39 modifiant le mode de scrutin. Cette idée de réforme, qui refait surface périodiquement depuis près de 50 ans, n'a cependant pas encore vu le jour.

Audrey Parenteau | RÉDACTRICE EN CHEF

Si le dépôt du projet de loi a été qualifié d'historique, c'est que le système actuellement en vigueur, appelé mode de scrutin majoritaire uninominal à un tour ou scrutin britannique, n'a subi aucune modification depuis 1862. Il n'est pourtant plus adapté aux attentes de la société québécoise.

## LES FAIBLESSES DU SYSTÈME

Le mode de scrutin actuel présente plusieurs lacunes, dont la plus importante est la création d'écarts importants entre la volonté populaire et la composition de l'Assemblée nationale.

Actuellement, la personne élue dans une circonscription est celle qui obtient le plus de voix, même si le pourcentage d'électeurs l'ayant choisie est faible. Et le parti qui gagne le plus grand nombre de circonscriptions forme le gouvernement, peu importe le nombre total de votes obtenus.

Selon le Mouvement démocratie nouvelle (MDN), qui pilote la campagne Chaque voix compte, « aucune des 41 élections québécoises n'a produit une Assemblée nationale conforme aux votes exprimés ». Le mode de scrutin a même, à cinq reprises, porté au pouvoir un parti ayant obtenu moins de votes que celui qui a formé l'opposition.

## POUR UN MODE DE SCRUTIN PROPORTIONNEL

La mise en place d'un système proportionnel permettrait de favoriser une juste représentation de la volonté populaire, mais



aussi une meilleure représentation des femmes, des régions et de la diversité politique. Plus de 100 pays dans le monde l'ont déjà adopté.

Ce type de système « est fondé sur le principe qui veut que le nombre de sièges occupés par un parti reflète le pourcentage des votes exprimés en faveur de ce même parti », indique le site du MDN.

Au Québec, ce n'est pas d'hier qu'une réforme est souhaitée. La plupart des partis politiques ont d'ailleurs déjà pris position en faveur de ce changement au cours de l'histoire. La Coalition avenir Québec (CAQ) s'était engagée par écrit dans une entente formelle à déposer un projet de loi modifiant le mode de scrutin, ce qu'elle a fait. La réforme n'a toutefois pas été adoptée.

## LES JEUNES ET LA POLITIQUE

# S'ENGAGER AUTREMENT



Photo iStock

On entend souvent dire que les jeunes tournent le dos à la politique. On déplore également leur faible motivation à aller voter. Les 18-34 ans sont-ils vraiment dépolitisés?

Sylvie Lemieux  
COLLABORATION

« Ce n'est pas qu'ils n'ont pas d'intérêt envers la politique, ils ont plutôt l'impression que ce sont les partis politiques qui ne s'intéressent pas à eux », affirme Sébastien Dallaire, directeur général d'Ipsos Québec. De fait, dans un sondage que la firme a publié en mars 2022, seulement 14 % des jeunes âgés de 18 à 30 ans estimaient que les partis politiques portaient beaucoup d'attention aux enjeux qui sont importants à leurs yeux, soit l'environnement, la santé mentale, les inégalités sociales, etc. Ils sont donc nombreux à penser que ces questions ne tiennent pas assez de place dans les programmes électoraux de la plupart des partis politiques.

Cela a forcément un effet sur leur participation électorale. Lors des élections provinciales de 2018, un peu plus de la moitié (53,4 %) des jeunes de moins de 35 ans ont fait valoir leur droit de vote, comparativement à 69,6 % des personnes de 35 ans et plus, selon les

statistiques d'Élections Québec. Ils ont été plus nombreux à voter lors des élections de 2012, alors que 62,7 % des 18 à 24 ans et 66 % des 25 à 34 ans se sont présentés aux urnes — un phénomène relié à la mobilisation étudiante contre la hausse des droits de scolarité.

### L'ABSTENTION N'EST PAS SYNONYME DE DÉSENGAGEMENT

« C'est vrai que les jeunes votent en moins grand nombre que les générations précédentes. Cela ne veut pas dire qu'ils sont moins engagés politiquement pour autant. C'est plutôt qu'ils s'engagent de manière différente en participant, par exemple, à des manifestations, en faisant du bénévolat auprès d'organismes liés à une cause qui les rejoint, en signant des pétitions. Ils sont donc loin d'être apathiques », soutient Valérie-Anne Mahéo, professeure adjointe au Départe-

## ENJEUX SOCIOPOLITIQUES

ment de science politique de l'Université Laval et membre du Centre pour l'étude de la citoyenneté démocratique.

Ils sont aussi moins portés à adhérer aux idées d'un parti et à voter du « même bord » élection après élection, comme peuvent le faire leurs aînées et aînés. « Ils ont davantage un engagement à la carte, plus flexible et moins idéologique par rapport au programme électoral des partis politiques », ajoute-t-elle.

### UNE QUESTION DE CONFIANCE

S'ils votent moins, c'est aussi parce qu'ils sont jeunes justement. « Entre 18 et 34 ans, ils vivent de nombreuses transitions entre le départ de la cellule familiale, la fin des études, l'entrée sur le marché du travail, explique Valérie-Anne Mahéo. C'est une période intense d'apprentissage de la vie qui monopolise leur attention. »

« Parmi les facteurs associés à leur faible participation électorale, des études ont démontré que les jeunes éprouaient un sentiment d'impuissance et de doute quant à leurs compétences pour bien comprendre les enjeux politiques. Leur désintérêt vient aussi du fait qu'ils connaissent peu ou mal comment fonctionnent les institutions démocratiques », souligne pour sa part Malorie Flon, directrice générale de l'Institut du Nouveau Monde (INM).

Toujours en ce qui concerne les jeunes, une personne sur quatre ne va pas voter parce qu'elle ne fait pas confiance au système politique, a révélé le sondage d'Ipsos. « Ils reprochent aux politiciens de ne pas tenir leurs promesses, explique Sébastien Dallaire. Et un répondant sur cinq se dit que son vote n'a pas d'importance. »

### CONTRER LE DÉCROCHAGE ÉLECTORAL

L'INM visite régulièrement les écoles pour donner des ateliers sur la participation à

la citoyenneté. « Les jeunes ont soif de sens, constate Malorie Flon. Ils s'intéressent aux affaires publiques et au vivre-ensemble. Il reste à trouver le moyen de canaliser cet intérêt pour stimuler leur participation électorale. »

À qui revient cette responsabilité? « C'est l'affaire de tous. Tant la famille que les écoles, les syndicats et même les entreprises ont un rôle à jouer en encourageant leurs employés à aller voter sans chercher à les influencer dans leur choix, bien évidemment », affirme Malorie Flon.

Élections Québec a pris le dossier en main avec la mise sur pied de plusieurs programmes d'éducation à la démocratie offerts aux écoles primaires et secondaires de même qu'aux écoles et organismes de francisation.

Il va de soi que les partis politiques ont un rôle important à jouer pour que les jeunes se sentent plus interpellés.

« Malheureusement, ils courtisent moins les jeunes que leurs aînés, ce qui ne les incite pas à participer à la vie politique », soutient Valérie-Anne Mahéo. Les 18-35 ans ont pourtant un poids politique non négligeable puisqu'ils représentaient plus du quart (27,7 %) de l'électorat québécois en 2018, soit l'équivalent de celui des babyboumeurs, selon les données de l'Institut de la statistique du Québec.

« Leur voix compte, donc, pourvu qu'ils aillent voter, affirme la professeure. Pour cela, les partis politiques doivent les joindre là où ils sont, notamment sur les réseaux sociaux. » À ce jeu, certains politiciens et politiciennes réussissent mieux que d'autres, comme Jagmeet Singh, le chef du Nouveau Parti démocratique, qui a su se connecter aux jeunes électrices et électeurs grâce à ses vidéos publiées sur Instagram et TikTok.

Il faut juste souhaiter que d'autres suivent son exemple.

Photo Sarah Fortin

Sarah Smith

Photo Étienne Boisvert

Maxime Boutin

Photo Mathieu Girard

Mélanie Déziel-Proulx

# QU'EN PENSENT LES JEUNES?

Des trentenaires nous expliquent leur vision de l'engagement politique.

## SARAH SMITH, 34 ANS

Enseignante en mathématiques en première année du secondaire dans une école de la banlieue montréalaise, Sarah s'intéresse à la politique malgré un horaire chargé, entre la famille et le travail.

« Je vote aux élections, mais je n'écoute pas forcément le débat des chefs au complet, lance-t-elle en riant. Je prends toutefois le temps de consulter les programmes électoraux des partis. Je trouve ça important pour faire un choix éclairé. Je veux savoir pour qui je vote, pas juste faire un crochet sur un bulletin de vote. »

Elle a un regard critique sur la façon qu'ont des politiciennes et des politiciens de faire de la politique. Elle

déplore l'attitude de ceux qui ont tendance à critiquer leurs adversaires pour se valoriser. Elle se souvient encore de Françoise David, alors co-porte-parole de Québec solidaire, qui lors d'un débat des chefs a présenté les politiques de son parti sans jamais démolir ses opposants et opposants. « J'ai trouvé ça très inspirant, dit-elle. Je préfère nettement ceux qui sont capables d'exposer leurs idées de façon positive. »

Elle profite des périodes électorales pour faire des exercices de statistiques avec ses élèves pour analyser le résultat du vote. « Cela leur permet de constater l'impact de ne pas voter. »

## MAXIME BOUTIN, 32 ANS

Maxime vient d'une famille qui discutait régulièrement de politique. « Mes parents étaient fonctionnaires. Quand tu travailles pour le gouvernement, ça aide à se politiser », affirme l'enseignant en univers social en quatrième secondaire à l'école La Découverte, de Saint-Léonard-d'Aston, au Centre-du-Québec.

Il exerce son droit de vote aux trois paliers de gouvernement « parce que c'est important ». Il trouve toutefois que

les élus et les élus prennent trop souvent des décisions visant surtout à se faire réélire plutôt qu'à améliorer vraiment les choses.

« D'ici 10 ans, la situation va changer puisque les jeunes vont représenter le groupe démographique le plus important. Les partis politiques n'auront pas le choix de tenir compte de leur opinion sur des sujets comme l'environnement, un enjeu universel. »

## MÉLANIE DÉZIEL-PROULX, 35 ANS

Cette « féministe engagée » exerce sa participation citoyenne de multiples façons : en allant voter, mais aussi en agissant auprès d'organismes qui défendent des causes qui lui importent, comme l'environnement, les femmes, les membres des communautés LGBTQ+.

« Cela me permet de connaître et de comprendre différentes réalités », explique la vice-présidente du Syndicat du soutien scolaire de l'Outaouais. C'est aussi pour elle une façon d'apporter sa contribution pour changer les choses.

Elle espère un renouveau politique. « Il y a une rupture du lien de confiance entre les jeunes et les partis politiques qui ne font pas toujours ce qu'ils disent », soutient-elle. Elle souhaite que ces derniers soient plus à l'écoute, plus présents sur les réseaux sociaux, la principale source d'information des jeunes, et qu'ils adoptent une vision politique qui va plus loin que la prochaine élection.

# Faites partie de l'histoire

Qu'ont en commun 53 000 membres de la CSQ et de l'AREQ-CSQ? Ils ont tous choisi d'assurer leurs maison, auto ou entreprise avec le régime d'assurance de groupe Les protections RésAut CSQ. Ce faisant, non seulement ils profitent d'avantages appréciables, mais ils font également partie de l'une des plus belles histoires de succès du Québec.

Jocelyn Roy | DIRECTEUR ADJOINT AU SERVICE ADMINISTRATIF ET AUX ASSURANCES DE DOMMAGES CSQ

## UN PEU D'HISTOIRE

C'est en mai 1986 que la CSQ (anciennement la CEQ) décide de mettre sur pied, en partenariat avec La Personnelle, un régime

d'assurance de groupe auto et habitation pour ses membres.

Ce régime a été créé dans le but d'offrir aux membres de la Centrale et de l'AREQ-CSQ des services en assurance de dommages sur une base volontaire, et ce, au meilleur rapport qualité-prix sur le marché. Trente-cinq années plus tard, l'objectif est toujours le même.

La CSQ est propriétaire du régime à 100 % et le gère au bénéfice de ses membres. Cela signifie que les profits lui reviennent et peuvent ensuite être redistribués aux membres sous forme de ristourne.

Au total, les membres se sont partagés près de 10 millions de dollars. Aucun autre assureur de dommages n'offre un tel avantage.

## DES AVANTAGES CONCRETS POUR VOUS

En plus des ristournes, les personnes assurées bénéficient de protections personnalisées et d'excellents tarifs de groupe qui ne sont pas offerts au grand public. Normal, parce qu'en tant que groupe, la CSQ a un pouvoir de négociation très important qui influe sur les primes et les protections.

Bref, après plus de 35 années de partenariat, le régime Les protections RésAut CSQ a toujours le vent dans les voiles. Si vous n'avez pas encore souscrit une assurance auto, habitation ou entreprise, demandez une soumission. Vous verrez qu'en matière d'assurance, nous sommes plus forts ensemble.

### Pour en savoir plus

Site Web : [csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)  
Téléphone : 1 888 476-8737

Partenaire de la CSQ

  
Centrale des syndicats  
du Québec

  
laPersonnelle  
Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise

La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc. au Québec et La Personnelle, compagnie d'assurances dans les autres provinces et territoires. Certaines conditions, exclusions et limitations peuvent s'appliquer. L'assurance auto n'est pas offerte au Manitoba, en Saskatchewan ni en Colombie-Britannique, où il existe des régimes d'assurance gouvernementaux.



PARITÉ EN POLITIQUE

# UNE LUTTE À POURSUIVRE

Le nombre de femmes élues a atteint des sommets, tant à l'échelle municipale qu'à Québec ou à Ottawa. Malgré cette progression, les femmes continuent d'être sous-représentées dans la sphère politique. Sans compter que ces acquis demeurent fragiles, estiment plusieurs spécialistes.

Anne-Marie Tremblay | COLLABORATION



Photo: iStock



Esther Lapointe

Photo: Nicola-Frank Vaehon

Pour Esther Lapointe, directrice générale du Groupe Femmes, Politique et Démocratie (GFPD), l'élection de Valérie Plante à la mairie de Montréal en 2017, supplantant un politicien aguerrri, a eu un effet d'entraînement. « Elle a su créer de l'enthousiasme chez d'autres jeunes femmes qui se sont reconnues en elle et qui avaient envie de s'impliquer pour changer les choses. » Résultat : lors du scrutin de 2021, 5 des 10 plus grandes villes du Québec sont maintenant dirigées par des femmes.

Aujourd'hui, dans les villes de plus de 50 000 habitants, on compte 45,8 % de mairesses. Le portrait est toutefois moins reluisant dans l'ensemble des municipalités, alors que le nombre de femmes élues à la mairie frôle les 25 %. « Malgré cela, c'est quand même une avancée extraordinaire au point de vue statistique, puisque le pourcentage de mairesses est passé de 18 % à 23 % entre 2017 et 2021, alors que la progression tourne habituellement autour de 1 % par élection », note Esther Lapointe.

Au provincial aussi, le nombre de députées à l'Assemblée nationale a fait un bond spectaculaire entre 2014 et 2018, alors que la proportion d'élues est passée de 27 % à 42 %. Un sommet historique, selon Mélanie Julien, directrice de la recherche et de l'analyse au Conseil du statut de la femme (CSF). « Les avancées sont certaines, mais encore fragiles, dans la mesure où il s'agit du seuil minimum de la zone paritaire, qui se situe entre 40 et 60 %, analyse-t-elle. Nous ne sommes donc pas à l'abri de certains reculs, surtout que c'est déjà arrivé au Québec. »

## RAISONS HISTORIQUES

Bien que les avancées soient importantes, la parité n'est pas encore atteinte à tous les paliers gouvernementaux. Encore aujourd'hui, le Canada se classe au 59<sup>e</sup> rang quant à la représentation des femmes en politique, montre un rapport de l'Union Interparlementaire (UIP) comparant 193 pays. Plusieurs raisons expliquent cet écart historique qui tarde à être comblé. « En fait, il y a trois étapes à franchir pour investir la sphère publique, soit : choisir de se présenter, être sélectionnée comme candidate au sein d'un parti et être choisie par l'électorat », détaille Mélanie Julien. Il faut donc travailler sur ces différents paliers pour améliorer la représentativité des femmes.

Cela se joue d'abord dès l'enfance, alors que les fillettes sont socialisées différemment des garçons, estiment les deux expertes. Si bien que plusieurs femmes auront l'impression qu'elles n'ont pas la personnalité ou les compétences pour ce rôle. « Par notre éducation, nous voulons être parfaites, mais il n'y a pas d'école de politique. Il faut apprendre sur le tas », illustre Esther Lapointe. Une pression d'autant plus forte qu'il y a souvent un « deux poids, deux mesures » en politique, alors que les politiciennes sont jugées sévèrement à la moindre erreur, observe-t-elle.

D'où l'importance de proposer différents modèles, histoire de faire éclater les stéréotypes. « Il faut aussi encourager la participation des pères, montrer que c'est normal et sain pour une société que les hommes s'occupent des enfants », mentionne Mélanie Julien.

De même, les partis doivent laisser du temps aux femmes, qui ont tendance à y réfléchir à deux fois avant de se porter candidates. « Elles ont aussi besoin d'être soutenues par un parti ou une équipe, ce qui explique peut-être qu'elles sont plus réticentes à se

présenter comme indépendantes, comme c'est souvent le cas au municipal », explique Esther Lapointe. Le GFPD a d'ailleurs lancé en 2019 « Les Elles du pouvoir », un club politique réunissant des femmes gravitant autour de ce monde pour partager préoccupations et expériences.

## DIFFICILE CONCILIATION

De même, le monde politique a été taillé sur mesure pour des hommes alors que les femmes étaient les uniques responsables de la sphère domestique, ajoute Mélanie Julien. « Même si ce n'est pas le seul obstacle, la difficulté à concilier travail-famille peut être un frein. » Bien que cet enjeu touche plusieurs autres secteurs, la sphère politique accuse un retard, alors que les députées et députés de l'Assemblée nationale ne sont toujours pas admissibles au Régime québécois d'assurance parentale.

D'ailleurs, le ministre Simon Jolin-Barrette avait annoncé, en 2020, une réforme à ce chapitre. D'autres mesures, comme l'ajournement des travaux après 18 heures ainsi que la création d'une halte-garderie à l'Assemblée nationale, étaient aussi proposées. « Le télétravail peut aussi faciliter aussi la conciliation, constate Mélanie Julien. Est-ce que ce type d'organisation pourrait être possible au-delà de la pandémie? »

## AUGMENTER LE NOMBRE DE CANDIDATES

S'il faut travailler sur les conditions plus personnelles entourant les femmes en politique, Esther Lapointe estime que les partis politiques détiennent « les clés de la parité », d'abord en faisant de réels efforts pour attirer, sélectionner et recruter des candidates. « Bien souvent, ce sont des hommes blancs qui s'occupent du recrutement. Et ils ont tendance à se tourner vers des personnes qui leur ressemblent. » De la même manière, ils repêchent dans leurs réseaux, freinant la diversité.

Ainsi, les formations politiques ont le pouvoir de présenter une liste de candidatures plus égalitaire. Ce qui a d'ailleurs été le cas lors de l'élection québécoise de 2018, alors que les partis avaient présenté 47,4 % de femmes. Pour les inciter à présenter au moins 40 % de candidates, il est possible d'offrir des récompenses ou d'imposer des pénalités, relate Mélanie Julien. « Quand on regarde à l'étranger, les mesures structurelles comportant des conséquences sont celles qui fonctionnent généralement le mieux », note-t-elle.

Le GFPD réclame d'ailleurs l'adoption d'une loi pour garantir la parité politique. Une façon de protéger les acquis, pense Esther Lapointe. Elle cite en exemple certains pays scandinaves où la montée de la droite a fait reculer le nombre de femmes parlementaires. Au Québec, trois des cinq formations politiques présentes à l'Assemblée nationale se sont engagées à adopter une loi sur la parité, sauf la Coalition avenir Québec et le Parti conservateur. « Selon Éric Duhaime [le chef du Parti conservateur], c'est une parure », rappelle-t-elle.

Autrement dit, si les partis politiques ont l'obligation morale de représenter la réalité, miser sur la simple bonne foi ne garantit pas les résultats. « S'il faut tabler sur les avancées, il ne faut pas baisser les bras et il faut continuer d'être attentifs à la situation », conclut Mélanie Julien. Un dossier à suivre, y compris entre les élections!



Mélanie Julien

Photo Conseil du statut de la femme

## DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

# PARTAGER, S'INSPIRER ET COOPÉRER

Chaque année, les parlementaires de l'Assemblée nationale rencontrent leurs homologues des autres pays pour discuter des enjeux qui les préoccupent. Des échanges qui se révèlent fructueux sur bien des plans.

Sylvie Lemieux | COLLABORATION

L'Assemblée nationale entretient des relations bilatérales avec 16 parlements situés sur les 5 continents. Parmi eux, mentionnons les assemblées législatives de la Louisiane, d'Haïti, de la France, de la Belgique, de l'Écosse, du Maroc, de même que ceux de 3 provinces canadiennes, soit l'Ontario, le Nouveau-Brunswick et Terre-Neuve-et-Labrador.

Elle est aussi membre de 5 organisations interparlementaires, dont l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), qui se compose de 90 parlements et organisations regroupés en 4 régions : Afrique, Amérique, Asie-Pacifique et Europe.

L'Assemblée nationale fait également partie de l'Association parlementaire du Commonwealth (APC), de la Confédération parlementaire des Amériques (COPA), de la National Conference of State Legislatures (NCSL) et du Council of State Governments (CSG).

### À QUOI ÇA SERT?

Au cours de l'année 2021-2022, 60 activités de relations interparlementaires ont été réalisées, dont une grande majorité par visioconférence en raison du contexte de pandémie. On en comptait une cinquantaine l'année précédente qui, elles, se sont tenues en personne. Il y a eu plusieurs missions à l'étranger, notamment aux États-Unis, en Côte d'Ivoire, au Mexique et en Suède. Le Québec avait aussi accueilli

plusieurs délégations étrangères provenant du Bénin, du Togo et du Cambodge, entre autres.

Les activités interparlementaires permettent aux députées et députés de s'informer des tendances récentes en matière de législation, d'enjeux éthiques et de sujets d'actualité. En tant que législatrices et législateurs, les parlementaires doivent se pencher sur un éventail impressionnant de sujets, et les échanges avec leurs homologues à l'étranger permettent d'affûter leurs analyses et leurs connaissances.

Dans le cadre de ces rencontres, plusieurs des enjeux de l'heure sont abordés, que ce soit l'exploitation sexuelle des moins de 18 ans et la traite des personnes, les développements en matière d'énergie et la transition énergétique, la revitalisation des centres-villes, la législation du cannabis, etc.

### QUELS SONT LES BÉNÉFICES?

Ces relations sont l'occasion pour les parlementaires québécois de partager leurs bonnes pratiques et de s'inspirer de pratiques novatrices à travers le monde. À titre d'exemple, les membres de la Commission spéciale sur l'exploitation sexuelle des mineurs ont fait part des conclusions de leur rapport à leurs homologues ontariens.

De plus, par l'entremise des divers réseaux de femmes parlementaires, la vice-présidente de l'Assemblée nationale, Maryse Gaudreault, a partagé l'expertise de l'institution au sujet de la mise en place de la Politique relative à la prévention et à la gestion des situations de harcèlement au travail. Les travaux ont mené à l'adoption d'une politique-cadre sur ces questions qui sera mise à la disposition de l'ensemble des parlements francophones pour l'instauration de telles mesures au sein de leurs institutions. Des formations ont également été offertes à cet effet.

Par ailleurs, lors d'un entretien virtuel avec le président du Parlement écossais, Ken Macintosh, le président de l'Assemblée nationale, François Paradis, a pu en apprendre davantage sur les moyens adoptés par les parlementaires écossais pour faciliter la tenue des débats lors de séances virtuelles, une première expérience s'étant révélée concluante pour eux.

### POURQUOI EST-CE IMPORTANT?

L'Assemblée nationale dispose aussi d'une offre de services en matière de coopération interparlementaire. Elle joue ainsi un rôle de premier plan dans le développement de la pratique parlementaire auprès de ses partenaires à travers le monde. Elle met ainsi le savoir de ses spécialistes à leur disposition, que ce soit dans le cadre de visites d'études sur des thèmes variés, comme le contrôle des finances publiques, les pétitions, l'éducation à la démocratie, ou de formations proposées aux personnes élues et aux fonctionnaires sur la conception, l'organisation et l'administration du travail parlementaire.



Photo iStock

## 60 ACTIVITÉS DE RELATIONS INTERPARLEMENTAIRES

ONT ÉTÉ RÉALISÉES AU COURS DE L'ANNÉE 2021-2022 PAR DES DÉPUTÉES ET DÉPUTÉS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE.

La diplomatie parlementaire est aussi très forte à Ottawa alors que le Parlement du Canada entretient des relations avec plusieurs associations parlementaires à l'échelle internationale auxquelles participent les sénatrices et sénateurs ainsi que les députées et députés. Les objectifs sont sensiblement les mêmes, soit d'échanger les meilleures pratiques, de discuter des préoccupations communes et de promouvoir les valeurs démocratiques.



Photos Luc Allaire

# SOLIDARITÉ SANS FRONTIÈRES

La solidarité constitue l'une des valeurs les plus importantes du mouvement syndical. Et elle ne s'exprime pas qu'au plan local; elle se manifeste aussi à l'international.

Luc Allaire | CONSEILLER CSQ

La solidarité au sein du mouvement syndical s'est bâtie au fil des luttes pour obtenir de meilleures conditions de travail. Travailleuses et travailleurs ont compris qu'ils ne pouvaient faire des gains qu'en étant unis. C'est ainsi qu'ils ont obtenu un salaire égal pour un travail égal, puis un salaire égal pour un travail équivalent.

Si la solidarité est importante localement, elle l'est aussi internationalement, car plusieurs enjeux, comme la pauvreté, les inégalités ou encore le combat pour des services publics de qualité, transcendent les frontières.

## APPRENDRE DES AUTRES ET PARTAGER

Active sur la scène internationale, la CSQ manifeste sa solidarité notamment par ses affiliations à des organisations comme l'Internationale de l'Éducation (IE), l'Internationale des services publics (ISP) et la Commission syndicale consultative de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).

Ces organisations internationales permettent à la CSQ de participer à des forums de discussion et d'échange sur diffé-

rents enjeux, par exemple le développement du numérique, la lutte contre l'évasion fiscale, la liberté académique dans les universités, la privatisation des services publics qui touche particulièrement les réseaux de la santé et de l'éducation, etc.

Grâce à ces affiliations, la CSQ est au fait des victoires obtenues par ses collègues d'autres pays. Elle est aussi informée des propositions mises de l'avant dans des forums internationaux auxquels participent les gouvernements. Elle peut ainsi demeurer vigilante face aux reculs vécus ailleurs et qui guettent les travailleuses et les travailleurs d'ici.

À travers le Comité syndical francophone de l'éducation et de la formation (CSFEF), une organisation accréditée par l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), la CSQ manifeste aussi sa solidarité auprès de collègues francophones d'autres pays.

## DES PROJETS DE COOPÉRATION

Et ce n'est pas tout. La CSQ est également engagée dans des projets de coopération avec des syndicats africains, haïtiens et latino-américains, qu'elle soutient par des activités de renforcement des capacités.

C'est ainsi qu'en République démocratique du Congo, au Tchad, au Niger et en Colombie, la Centrale a aidé les syndicats à mettre sur pied des cercles d'étude dans les établissements d'éducation qui permettent aux enseignantes et enseignants de trouver des solutions aux problèmes qu'ils vivent au quotidien. Ce syndicalisme de terrain a permis à des collègues colombiens de développer des écoles territoires de paix, et à des collègues congolais de lutter pour la gratuité de l'éducation, faisant ainsi en sorte que les filles aient accès à l'éducation de base.

# L'UNION FAIT LA FORCE

Se rendre utile. Apporter sa contribution. Faire avancer les droits des travailleuses et des travailleurs, mais aussi porter des causes sociales. Il existe mille-et-une raisons de s'impliquer. Rencontre avec trois personnes militantes syndicales de longue date.

Anne-Marie Tremblay | COLLABORATION

## S'ENGAGER POUR LES ENFANTS

« Défendre la cause des enfants. » C'est ce qui a toujours servi de trame de fond au militantisme syndical de Diane Bélanger. Psychoéducatrice depuis 35 ans, c'est quand le budget alloué à ces professionnelles et professionnels a été réduit dans une école de Causapscal, dans le Bas-Saint-Laurent, où elle travaillait depuis 15 ans, qu'elle a décidé de franchir le pas comme déléguée adjointe. « Je ne pouvais pas croire qu'on diminuait les services, surtout que j'arrivais à peine à répondre aux besoins alors qu'il y aurait eu du travail pour une personne à temps plein. »

Son implication dure depuis 20 ans, dont une dizaine d'années à titre de présidente du Syndicat des professionnelles et professionnels de l'éducation du Bas-St-Laurent. « J'ai rapidement découvert la souffrance de certains de mes collègues, entre autres à cause de la fusion des commissions scolaires, qui a amené des pratiques de gestion qui nous semblaient de plus en plus déshumanisées. » Ce rôle est taillé sur mesure pour celle qui se décrit comme « n'ayant pas sa langue dans sa poche pour parler à ses vis-à-vis patronaux. »

Son implication lui a également permis de briser l'isolement que vivent parfois les professionnelles et professionnels de l'éducation, chacun dans leurs écoles. « Participer aux instances de la CSQ m'a aussi fait réaliser que la Centrale avait un pouvoir d'influence sur les décisions politiques, comme les fusions des commissions scolaires. Car plus on est nombreux, plus on peut faire avancer les choses. De plus, j'y ai découvert des personnes de différents horizons avec qui j'avais beaucoup de points communs et qui avaient comme aspiration de changer le monde. » Une occasion riche en réseautage.

Bref, s'engager est essentiel pour Diane Bélanger. Cela permet de s'assurer que les enfants ont accès aux services dont ils ont réellement besoin. « Nous avons réussi, à force de négociations et d'interventions politiques, à faire la promotion des services professionnels dans l'éducation publique. Aujourd'hui, on compte parfois plus d'un professionnel par école, au lieu d'une personne-ressource pour plusieurs établissements scolaires, ce qui était le cas quand j'ai commencé à m'impliquer. »

Malgré ces gains, la lutte n'est pas gagnée alors qu'on invite les parents à avoir recours au privé quand les listes d'attente s'allongent, plutôt que d'embaucher du personnel professionnel supplémentaire. D'où l'importance de maintenir cet engagement pour continuer de faire pression sur nos gouvernements.



Photo Roxanne D'Astous

Diane Bélanger



Alain Sauvageau

## CONNAITRE SES DROITS POUR LES FAIRE VALOIR

Pour Alain Sauvageau, le déclic s'est produit quand un mandat de conseiller en santé et sécurité s'est ouvert au sein de l'instance locale de son cégep. D'abord réfractaire au syndicat, avoue-t-il, il avait tout de même épluché toute la convention collective à son arrivée en poste. « Ma mère m'a toujours dit de lire mes contrats. J'ai suivi ses conseils, et c'est devenu ma lecture de chevet pendant un mois », explique celui qui est aujourd'hui technicien en travaux pratiques de chimie au cégep de Granby.

Alain Sauvageau maîtrisait si bien le sujet que le syndicat l'a courtisé pour qu'il s'implique, ce qu'il a refusé plusieurs fois. « J'ai fini par accepter de prendre le poste de conseiller en santé et sécurité, car je trouvais que je pouvais aider réellement les gens avec qui je travaillais, pour ne pas qu'ils développent des maladies professionnelles ou des blessures graves. J'avais donc la conviction de servir à quelque chose. » Son rôle au syndicat lui permettait de pousser les patrons à agir devant un danger.

Cette première incursion l'a convaincu que les syndicats n'étaient pas « des empêcheurs de tourner en rond », mais une instance ayant une réelle incidence dans la vie des travailleuses et des travailleurs. Vingt ans plus tard, il est toujours actif et

agit comme conseiller et secrétaire au Syndicat du personnel de soutien du Cégep de Granby – Haute-Yamaska. « Ça a vraiment allumé la flamme en moi, alors que j'ai été ensuite directeur à la mobilisation, vice-président, président. J'ai même eu un mandat à la Fédération du personnel de soutien de l'enseignement supérieur. »

Alain Sauvageau a beaucoup aimé participer aux négociations de conventions collectives, qui lui ont permis de mieux comprendre les arguments de chacun des partis et d'approfondir sa connaissance des différentes clauses. « Je me rappelle une fois, une collègue était venue me voir parce qu'elle était enceinte. Je l'ai amenée dans le bureau du patron, à qui j'ai dit qu'elle ne pouvait plus entrer dans le labo et qu'il fallait lui trouver d'autres tâches. »

C'est d'ailleurs la gratitude des membres qui pousse le conseiller à continuer de s'engager au sein de son instance locale. « C'est la reconnaissance des membres qui m'alimente, quand ils te consultent, te remercient de les conseiller, de répondre à leurs questions, de les aider. C'est ce qui nous pousse à nous battre pour que tout le monde puisse avoir des conditions de travail décentes et équitables. »

De même, Alain Sauvageau estime qu'il reste encore beaucoup de chemin à parcourir pour reconnaître le personnel de soutien. « Les travailleurs de la fonction publique se font souvent traités de gras dur. Pourtant, notre rémunération est sous la moyenne des salariés québécois, et nous sommes en deçà des salaires canadiens. »

Bref, l'engagement syndical demeure tout aussi essentiel en 2022 qu'à ses débuts en 2003. « À partir du moment où tu ne t'impliques plus, il n'y a personne pour protéger les acquis des cinquante dernières années, comme l'équité salariale. »

## NATURELLEMENT ENGAGÉE

S'impliquer au sein des différentes instances offre aussi l'occasion de poser un regard plus large sur la société, pense Claudia Lupien. Éducatrice en petite enfance, elle s'engage syndicalement depuis le tournant des années 2000. Aujourd'hui secrétaire-trésorière au comité exécutif du Syndicat des intervenantes en petite enfance de Montréal, elle a joué presque tous les rôles au sein de l'organisation, en plus de participer à différents comités.

Ainsi, le syndicalisme dépasse les simples questions de conditions de travail, aussi essentielles soient-elles. « Nous pouvons également avoir une influence sur le reste de la société, en véhiculant certaines valeurs ou encore en appuyant des causes comme l'augmentation du salaire minimum, qui ne concerne pas que les employés syndiqués. Je trouve cela bien qu'on prône la justice sociale. » C'est aussi l'occasion de tisser des liens avec des personnes qui partagent les mêmes valeurs que soi, ajoute-t-elle. D'autant que c'est la somme des talents de chacun qui fait une réelle différence. « Le syndicat, c'est tous les membres. Chaque poing levé compte. »

« Tous les progrès dans la vie sont liés au militantisme, poursuit-elle. Je pense que tout le monde devrait adopter au moins une cause et la faire avancer. Pour ma part, je me mobilise sur différents enjeux, en participant à des marches ou en partageant de l'information sur différents sujets qui touchent le féminisme, les droits de la personne ou les questions LGBTQ+ (lesbiennes, gaies, bisexuelles, trans, queers), causes auxquelles j'adhère. »

S'engager syndicalement allait donc de soi pour Claudia Lupien. « Soit nous nous sentons déjà interpellés et notre implication est naturelle, soit notre esprit critique nous commande de changer les choses. Dans mon cas, c'était un peu les deux. Je voulais aussi apporter ma couleur, mes idées, mes forces. Et c'est très satisfaisant de participer, de voir comment ça marche de l'intérieur même s'il y a beaucoup de transparence, de faire partie de cette machine extraordinaire. »

Son activisme syndical lui apporte également le sentiment de contribuer socialement. « Ces instances sont cruciales pour améliorer nos conditions de travail, mais c'est aussi tellement gratifiant. Cela me rend très fière et me permet de relever des défis personnels. Par exemple, on peut acquérir de nouvelles compétences, comme la faculté de parler en public. Même si un jour j'arrêtais de m'impliquer, je porterai toujours cette appartenance en moi », résume-t-elle.



Photo François Beaugard

Claudia Lupien

# GRANDEUR ET MISÈRE DE L'ENGAGEMENT SOCIAL

Pour comprendre le phénomène de l'épuisement militant, il faut se pencher sur la pensée néolibérale qui commande d'aller très vite, toujours plus vite. Ce manque de temps nous fait collectivement choisir la facilité en ayant toujours recours aux mêmes voix, celles des rares personnes militantes osant prendre la parole dans l'espace public.

Marilyse Hamelin | COLLABORATION



Photo Andréanne Gauthier

Marilyse Hamelin a étudié le journalisme à l'UQAM avant de travailler dans différents médias québécois. Elle est aujourd'hui autrice, rédactrice à la pige et éditrice indépendante.

Je me suis levée avec un trop-plein, enragée de constater le sexisme ambiant, partout. C'était bien avant #MeToo et, plus près de nous, avant #AgressionNonDénoncée et Décider entre hommes. C'était le début de la décennie 2010, et la nouvelle révolution féministe restait à faire.

J'ai intitulé mon blogue La semaine rose en hommage aux pionnières du défunt magazine *La vie en rose*. Je voulais susciter une conversation sociale qui ferait peut-être bouger les choses. Puis, tout s'est enchaîné : entrevues dans les médias, tournées de conférences (groupes de femmes, cégeps, universités, syndicats, etc.). J'ai écrit un livre et un autre. Sans m'en rendre compte, voilà que j'avais les deux pieds dans le militantisme. J'étais rendue une figure incontournable, de celles qui n'existent que pour une cause.

Au fil des ans, je suis en quelque sorte devenue une « féministe de service », presque une mascotte ou une caricature. Je sentais que ça n'allait pas, mais il fallait bien continuer, pour la cause. Et puis un jour ça a bloqué : je ne pouvais plus continuer. Juste d'y penser me donnait la nausée, des maux de ventre. J'étais épuisée. J'ai tout abandonné. J'ai mis fin à une chronique pourtant bien en vue dans un média de renom et j'ai cessé de donner des conférences, en plus de refuser toutes les invitations à la radio.

## SURVIVRE AU *BURNOUT* MILITANT

Heureusement, renaissance il y a eu, et la joie de me retrouver, humaine multidimensionnelle, évidemment féministe, mais aussi intéressée par une multitude de sujets et d'objets culturels. Mon *burnout* militant, coïncidant avec la pandémie, m'a forcée à me redéfinir. Je suis désormais éditrice et écrivaine. Je prends plaisir à faire circuler les idées. Je me tiens loin des micros et projecteurs, sauf pour promouvoir les livres.

J'ignore si je suis encore une militante, mais la quête de justice sociale teinte chacune de mes réflexions : égalité entre les genres, égalité entre les femmes, toutes les femmes, égalité pour les personnes trans ou non binaires, égalité pour les personnes handicapées, antiracisme et égalité pour les peuples autochtones, protection de l'environnement et écoféminisme.

## NOTRE RESPONSABILITÉ COLLECTIVE

Il y a une réflexion à mener pour ne pas faire porter le poids de l'épuisement sur l'individu. Il importe de couper court au réflexe de se tourner vers les personnes militantes comme si elles détenaient toutes les réponses, de les étiqueter, ainsi que de nier leur droit à l'humanité et donc aux contradictions. Or dans un monde où tout va vite, la pensée simpliste est souvent une commodité alléchante...

Tant comme organisations que plus largement comme société et dans les médias, on doit éviter de recourir aux idées toutes faites. En lieu et place, on peut demander leur avis aux personnes militantes à qui l'on veut offrir une tribune. Par exemple, au lieu de dire « voici le sujet de notre congrès féministe et vous êtes féministes donc venez nous parler de tel angle du féminisme », pourquoi ne pas vérifier si elles n'ont pas un autre angle à proposer? Le résultat pourrait surpasser nos attentes.

Il importe de comprendre que les militantes et militants donnent de leur temps pour entrer en dialogue avec leur société et ne sont pas là pour fournir un simple « service » aux organisations. Or ce rapport clientéliste est fréquent, même dans la mouvance syndicale. Avec pour résultat de collectivement planter des pailles dans la personne militante, souvent pigiste et précaire, afin d'en aspirer tout le jus.

## PAS LA SEULE

Martine Delvaux, écrivaine, professeure d'université et militante féministe, est de celles qui font « l'effort de parler publiquement ». Elle tient à aborder le vaste spectre de l'épuisement, car entre le *burnout* et une certaine fatigue, pour ne pas dire une fatigue certaine, il y a plusieurs barreaux à l'échelle...

« Je ne sais pas si j'ai été épuisée, mais j'ai régulièrement senti le besoin de faire un pas de côté quand ça commençait à être envahissant, raconte-t-elle. Je me suis un peu détournée des médias pour me concentrer sur l'écriture. » Elle affirme avoir besoin de se « protéger du cynisme, de l'impression de travailler pour rien ».

Ce sentiment de perte de valeur de son implication compte d'ailleurs parmi les symptômes d'une fatigue pouvant mener à l'épuisement militant. C'est pourquoi il importe d'être à l'écoute des signes, malgré l'importance de la cause à défendre. Dans un système économique qui détruit non seulement l'environnement, mais les personnes, il importe de faire preuve d'instinct de survie.



# QUAND LA POLITIQUE N'A PAS D'ÂGE

Ils n'avaient pas 35 ans lors de leur élection à la tête de leur ville. Pourtant, ces jeunes ne manquent pas de sagesse, de vision ni de leadership. Portrait d'une mairesse et de deux maires dans la force de l'âge, qui ont décidé de s'impliquer pour faire bouger les choses.

Amélie Cournoyer | COLLABORATION

Un vent de jeunesse a soufflé sur le Québec lors des élections municipales 2021. La campagne Ose le municipal lancée par l'Union des municipalités du Québec pour encourager les jeunes à s'impliquer en politique municipale y est peut-être pour quelque chose : à travers la province, 1 089 jeunes âgés de 18 à 34 ans se sont portés candidats pour un poste de

conseiller municipal et 62 pour celui de maire. De ces nombres, plus de la moitié se sont fait élire (665 conseillers municipaux et 33 maires).

CSQ Le Magazine a rencontré 3 jeunes qui occupent le siège de mairesse ou de maire depuis le 7 novembre 2021 afin de discuter d'implication politique et d'engagement.



# SÉBASTIEN MARCIL

## Maire de Saint-Roch-de-L'Achigan

En 2017, Sébastien Marcil quitte la ville de Québec et son emploi de conseiller aux communications au cabinet du chef de l'opposition officielle à l'Assemblée nationale à la recherche d'une vie plus tranquille pour sa jeune famille. Après avoir visité plusieurs villes et villages au nord de Montréal, il a un « coup de foudre instantané » pour Saint-Roch-de-L'Achigan.

### PASSER À L'ACTION

Deux ans après son arrivée, il devient porte-parole d'un groupe de citoyens opposés à l'aménagement d'un aéroport dans leur village de 5 500 âmes. « Cela m'a propulsé à l'avant-scène de la mobilisation citoyenne », se rappelle-t-il. Grâce notamment à son leadership et à son expérience dans le domaine des communications, le néo-Achiganois contribue à bloquer le projet. Sans le savoir, il venait de faire ses premiers pas en politique municipale.

En 2021, plusieurs citoyennes et citoyens de la petite municipalité de Lanaudière l'approchent pour lui proposer de se présenter comme maire. Il n'en fallait pas plus à celui qui travaillait alors comme attaché de presse à la CSQ pour le convaincre de se lancer. « À l'ère des changements climatiques, on se questionne beaucoup sur la forme que doit prendre l'aménagement du territoire. Nous, les jeunes générations, si ça nous interpelle, nous devons passer à l'action », clame le maire qui dit porter des valeurs héritées de la CSQ, telles que l'environnement, l'égalité hommes-femmes, le développement social, l'éducation et la réussite scolaire, entre autres.

Le 7 novembre 2021, Sébastien Marcil est élu avec plus de 82 % des votes, devenant à 34 ans le plus jeune maire de l'histoire du village. « On a dû informatiser le poste de maire en achetant un ordinateur », évoque non sans un sourire dans la voix celui qui détient un baccalauréat en études politiques appliquées de même qu'un diplôme d'études supérieures spécialisées (DES) en gestion publique.

### CHANGER LE COURS DES CHOSES

Le fait d'être un jeune élu et de « ne pas être natif de la place » amène son lot de défis, admet-il. « J'ai le sentiment parfois de devoir travailler deux fois plus pour démontrer mes capacités, mais en même temps j'ai un appui très solide de la part de la population. »

Son expérience en politique provinciale lui donne un bon coup de main dans ses nouvelles fonctions de maire, selon lui. « Le municipal est un palier formidable pour passer à l'action, dit-il. On est capable de changer les choses très rapidement, contrairement au provincial parfois. »

La motivation de s'impliquer en politique municipale provient d'ailleurs d'un profond désir d'engagement. « J'ai toujours eu besoin d'emplois qui m'interpellent dans mes valeurs et qui m'amènent le sentiment de changer le monde un peu, confie-t-il. En additionnant chaque geste, parfois on a l'impression d'avoir changé le cours des choses. »



« Le municipal est un palier formidable pour passer à l'action. On est capable de changer les choses très rapidement, contrairement au provincial parfois. »  
– Sébastien Marcil

# CATHERINE FOURNIER

## Mairesse de Longueuil



« Je voyais la politique comme étant une façon non seulement de m'impliquer dans ma communauté, mais aussi de participer à défendre les grandes idées pour la société. »

– Catherine Fournier

C'est lors de ses études au cégep, à l'âge de 19 ans, que Catherine Fournier a commencé à s'intéresser à la politique et à militer pour le Parti Québécois et le Bloc québécois. « Je voyais la politique comme étant une façon non seulement de m'impliquer dans ma communauté, mais aussi de participer à défendre les grandes idées pour la société, comme un moyen de changer les choses très concrètement », dit celle qui détient un baccalauréat en sciences économiques avec une mineure en science politique.

### PENSER GLOBALEMENT, AGIR LOCALEMENT

En 2016, la jeune femme alors âgée de 24 ans est élue députée dans la circonscription de Marie-Victorin, devenant la plus jeune femme députée de l'histoire de l'Assemblée nationale du Québec.

Cinq ans plus tard, elle se présentait à la course à la mairie de Longueuil. « Je me suis dit : si on réussit à faire des avancées à Longueuil dans les grands enjeux nationaux qui m'ont toujours intéressée, que ce soit la confiance envers nos actions démocratiques, la lutte contre les changements climatiques ou le logement, je pense que ça va avoir des effets à l'échelle du Québec. J'essaye de mettre en application le fameux dicton *penser globalement, mais agir localement* », soutient l'autrice de *L'audace d'agir*, un livre publié en 2017 qui appelle sa génération, les millénariaux, à s'engager.

### UNE QUESTION DE TEMPS

Catherine Fournier a appris « sur le tas » que l'organisation d'une campagne électorale dans une grande ville comme Longueuil exige énormément de temps et d'argent. « Je suis partie de rien », précise-t-elle pour souligner l'ampleur de la tâche. Un défi que la politicienne a relevé haut la main en se faisant élire à 29 ans, décrochant du coup le titre de « plus jeune mairesse de l'histoire de Longueuil ». Si son âge n'a pas représenté un obstacle lors de la campagne, selon elle, c'est probablement parce qu'elle s'implique en politique depuis déjà six ans. « Les gens me connaissent depuis un certain nombre d'années. Ils voient que je suis capable de livrer la marchandise, que je fais avancer les dossiers », spécifie-t-elle.

Pour elle, le temps est son principal obstacle. Être à la tête de la cinquième plus grande municipalité au Québec vient avec une liste infinie de tâches et un horaire atypique qui pourraient englober tout son temps personnel. La mairesse reconnaît que sa conciliation travail-vie personnelle représente un défi de tous les jours. « J'essaye de mettre des limites, même si c'est un peu dans ma personnalité de vouloir accepter tout ce qui passe. C'est ça qui est difficile quand on fait un travail qui est aussi notre passion », conclut-elle.

# MICHAËL PILOTE

## Maire de Baie-Saint-Paul

Depuis l'adolescence, Michaël Pilote n'a jamais cessé d'enchaîner les implications. Son engagement bénévole a d'ailleurs été reconnu en 2013 alors qu'il a reçu la Médaille du Lieutenant-gouverneur pour la jeunesse. Se présenter comme conseiller municipal pour sa ville natale en 2017 allait donc de soi, même s'il n'avait que 24 ans à l'époque. « Je me suis toujours impliqué. Pour moi, aller en politique, c'était une continuité. »

### D'UNE GÉNÉRATION À L'AUTRE

Lorsque l'ancien maire de Baie-Saint-Paul, Jean Fortin, a annoncé sa retraite en 2021 après 9 mandats, le jeune conseiller municipal et infirmier clinicien de profession s'est mis à réfléchir à la possibilité de le remplacer. Ce fut finalement une course à la mairie à deux entre lui et le conseiller municipal Luc A. Goudreau, un retraité. Les premières semaines de la campagne électorale, la question de l'âge était sur toutes les lèvres dans leur municipalité d'un peu plus de 7 000 habitants. « Les gens disaient que j'étais trop jeune et qu'il fallait que je fasse mes preuves avant d'occuper ce poste-là », se souvient-il.

Mais le détenteur d'un baccalauréat en soins infirmiers et d'une maîtrise en administration publique a vite gagné la confiance de la population. « Plus la campagne avançait, moins j'entendais parler de mon âge. Autant c'était un boulet au début, autant j'en entendais parler de façon positive à la fin », poursuit-il. Résultat : le Baie-Saint-Paulois âgé de 28 ans a remporté l'élection avec plus de 86 % des voix.

### FAIRE CONFIANCE AUX JEUNES

Aujourd'hui, Michaël Pilote ne se fait plus parler de son âge. « Les gens ont appris à me faire confiance », assure-t-il. Après plusieurs mois en poste, le maire sent qu'il s'est approprié les dossiers, mettant celui du développement responsable de la ville en tête de liste. « Actuellement, il y a énormément de projets à Baie-Saint-Paul, explique-t-il. Les gens viennent cogner à notre porte et ils demandent des réponses rapides. Mais je veux qu'on prenne le temps de réfléchir pour bien faire les choses. »

Ce que Michaël Pilote retient de son expérience en politique municipale jusqu'à présent, c'est qu'il faut faire confiance à la relève. « Les jeunes peuvent surprendre », affirme-t-il en poursuivant avec une métaphore de baseball. « On n'est pas parfait. On va frapper des coups de circuit et des mauvaises balles, mais on est capable d'avoir toute une moyenne au bâton! »



« Les jeunes peuvent surprendre. On n'est pas parfait. On va frapper des coups de circuit et des mauvaises balles, mais on est capable d'avoir toute une moyenne au bâton! »

– Michaël Pilote

RESSOURCES UTILES

ÉLECTEURS EN HERBE

Simuler pour apprendre est une bonne idée! Les membres du personnel des écoles primaires et secondaires qui souhaitent intégrer l'éducation à la démocratie en classe peuvent le faire de façon dynamique en participant à Électeurs en herbe coordonné par Élections Québec. Ce programme propose des activités pédagogiques et est offert gratuitement partout au Québec. Pour en savoir plus, visitez le site [electionsquebec.qc.ca](http://electionsquebec.qc.ca) > **Toutes les sections** > **Éducation à la démocratie** > **Nos programmes** > **Électeurs en herbe**.

UN MANUEL DU BIEN-ÊTRE POUR JEUNES MILITANTES ET MILITANTS

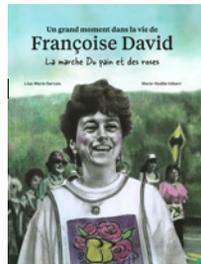
Réalisé par Amnesty internationale, le guide *Sauver le monde sans s'effondrer* a été créé à l'intention des jeunes qui militent pour une cause, peu importe laquelle. Il aborde différents thèmes, dont la psychologie du bien-être. Par des exemples concrets et des activités, il amène les lectrices et les lecteurs à repérer les signes de stress, de surmenage, d'anxiété et de dépression, et à protéger leur santé mentale et leur bien-être. Le manuel est gratuit et disponible sur le site de l'organisme : [amnistie.ca](http://amnistie.ca) (tapez *Sauver le monde sans s'effondrer* dans la barre de recherche du site).



À LIRE

UN GRAND MOMENT DANS LA VIE DE FRANÇOISE DAVID – LA MARCHÉ DU PAIN ET DES ROSES

Publié dans la collection Transmission Jeunesse, ce récit, écrit par Lisa-Marie Gervais et magnifiquement bien illustré par Marie-Noëlle Hébert, revient sur ce moment marquant de l'histoire. Lancée par Françoise David, qui est alors à la tête de la Fédération des femmes du Québec, la Marche Du pain et des roses a eu lieu le 26 mai 1995. Le livre retrace la naissance de ce mouvement de lutte contre la pauvreté des femmes alors que le contexte socioéconomique est difficile au Québec.



FAIRE SES RECHERCHES – CARTOGRAPHIE DE LA PENSÉE CONSPI

Fruit de centaines d'heures passées à côtoyer des acteurs du milieu « conspi » et à enquêter sur eux, cet ouvrage du journaliste Tristan Péloquin, publié aux Éditions Québec Amérique, sert de précieuses mises en garde face aux mille et une façon dont le conspirationnisme peut entraîner les gens. Vous y découvrirez des personnages hauts en couleur et des témoignages d'experts sur les moyens éprouvés pour aider une ou un proche adepte des théories du complot.



À ÉCOUTER

LE DROIT À LA DÉCONNEXION

Nous sommes de plus en plus connectés, pour le meilleur comme pour le pire, tant dans nos vies personnelles que dans nos vies professionnelles. La frontière entre les deux est d'ailleurs devenue floue. A-t-on le droit de se déconnecter? Et comment le faire? C'est la question à laquelle la CSQ s'intéresse dans son balado. Tous les épisodes sont en ligne, sur le site [magazine.lacsq.org/balado](http://magazine.lacsq.org/balado).

À VOIR

LA CSQ : ENGAGÉE DANS L'HISTOIRE

L'histoire de la Centrale est riche en enseignements. Ses actions, ses luttes et ses prises de position ont contribué – et contribuent encore – à façonner la société québécoise et à influencer son développement. Le documentaire *La CSQ : engagée dans l'histoire* retrace les moments marquants de notre organisation. Ponctué de capsules humoristiques de Charles Beauchesne, ce projet est une réalisation d'une équipe de conseillères et conseillers de la CSQ. La vidéo est disponible à partir de la page YouTube de la Centrale : [youtube.com](http://youtube.com) (tapez **Centrale des syndicats du Québec** dans la barre de recherche).



# À L'ÈRE DU COMPTOTISME



Tout syndicat accrédité doit traiter de façon équitable les salariées et salariés qu'il représente et doit respecter le devoir de juste représentation en vertu du Code du travail. Un défi qui a parfois été de taille en pleine pandémie.

Marc Daoud | CONSEILLER CSQ

La pandémie est une crise profonde aux multiples facettes dont les répercussions ont touché à chacun des fils qui tiennent la toile de la cohésion sociale de notre société. En médecine, en éducation, dans l'organisation du travail, etc., chaque secteur a subi un choc.

Du jour au lendemain, certaines personnes salariées ont vu leur quotidien changer à cause de l'obligation d'effectuer du télétravail. D'autres, notamment en santé et en éducation, se sont vu imposer des modifications à leurs conditions de travail par le gouvernement en vertu du pouvoir lié à l'état d'urgence.

Cet état d'urgence, qui permet au gouvernement de modifier toute règle de

droit et tout contrat ou d'en faire fi afin de protéger la santé de la population, a suscité la controverse tant par l'étendue des mesures qui ont été prises que par leur durée.

## OBLIGATION VACCINALE ET CONTROVERSE

La mesure la plus controversée fut la vaccination obligatoire des travailleuses et travailleurs en santé. Pour la majorité de la population, elle semblait rationnelle et compatible avec l'objectif de préserver la santé de la population. Pour une minorité très bruyante, cependant, cette mesure constituait plutôt une tentative inacceptable pour violer son intégrité physique ou pour

imposer une « thérapie génique » faisant partie d'un grand complot.

Mais dès lors que les droits des travailleuses et travailleurs syndiqués sont remis en question, il appartient aux syndicats d'engager une réflexion sur la stratégie afin de préserver les droits, ce qu'on appelle le devoir de juste représentation.

## UNE ANALYSE JUSTE ET NÉCESSAIRE

La vaccination obligatoire soulevait plusieurs enjeux. Il était légitime et nécessaire compte tenu des obligations imposées par le Code du travail aux syndicats d'en faire l'analyse. En favorisant l'adhésion volontaire à la vaccination plutôt que son imposition, les syndicats ont été caricaturés par certains chroniqueurs comme des « défenseurs du complotisme » et des « antivax ». Pourtant, les syndicats étaient les premiers à se battre en faveur de la vaccination; ils ont milité pour que leurs membres puissent y avoir accès prioritairement.

Ne pas contester une politique par peur d'être associé à des opposants aux mesures sanitaires n'est pas une raison qui permet de mettre de côté le devoir de juste représentation. Dans bien des dossiers liés à la pandémie, il existe des arguments rationnels et cohérents à faire valoir.

La crise a démontré que le complotisme peut diviser, mais les institutions ne doivent pas craindre de rester fidèles aux valeurs démocratiques lorsqu'il faut contrôler la légalité d'une décision. Cette capacité à demeurer objectifs, malgré les émotions et la désinformation, renforce le devoir de juste représentation des syndicats et, à long terme, aidera à faire progresser le droit quand la crise sera derrière nous.



# VRAIE OU FAUSSE NOUVELLE : COMMENT SAVOIR?

Photo iStock

Une information fiable et de qualité est essentielle au bon fonctionnement d'une démocratie, car elle permet aux citoyennes et citoyens de prendre des décisions éclairées. Or, la désinformation circule beaucoup sur les réseaux sociaux. Comment départager le vrai du faux?

Félix Cauchy-Charest | CONSEILLER CSQ

La crise due à la COVID-19 a mis de l'avant une autre pandémie : celle des fausses nouvelles. « On s'est retrouvé avec un tas de youtubers devenus extrêmement populaires avec la désinformation », mentionnait Pascal Lapointe, rédacteur en chef de l'Agence Science-Pressé lors d'une visioconférence organisée par la Fédération professionnelle des journalistes du Québec (FPJQ) dans le cadre de la Semaine de la presse et des médias en mai 2022. Ces désinformatrices et désinformateurs étaient virtuellement présents avant la pandémie, mais jusque-là ils étaient inconnus. Avec la COVID-19, ils ont trouvé un public et un bon filon à exploiter.

## COMPRENDRE LES MÉCANISMES DE LA DÉSINFORMATION

Selon Pascal Lapointe, rares sont celles et ceux qui partagent sur les réseaux sociaux des nouvelles qu'ils trouvent ennuyantes. « On partage les nouvelles qu'on trouve réjouissantes ou scandaleuses, celles qui nous font dire «wow» ou «ouach»! Les désinformateurs savent jouer avec notre naïveté, notre subjectivité, notre idéologie et donc, nos émotions. »

L'actualité fiable et vérifiée est plus nuancée. Elle apporte des bémols, fait voir les deux côtés d'une médaille, fait réfléchir, mais elle ne joue pas nécessairement sur nos cordes sensibles, d'après le rédacteur en chef.

Sur le Web, « on cherche souvent des informations qui renforcent nos croyances. Si on ajoute à cela les algorithmes des plateformes qui nous montrent ce que nous voulons voir, on peut facilement se retrouver dans une chambre d'écho », mentionnait Nicholas De Rosa, journaliste à l'émission *Décodeurs*, lors de la même conférence.

## COMBATTRE LA DÉSINFORMATION

Selon un sondage Ipsos, un peu moins de 9 personnes sur 10 ont avoué avoir déjà été bernées par une fausse nouvelle. Vous faites partie de celles et ceux qui se sont déjà fait prendre? Il n'y a pas de honte à avoir. Pour éviter cependant de tomber à nouveau dans le piège, certaines vérifications s'imposent.

### > Qui?

Qui a rédigé l'article et de quel média provient-il? La source est-elle crédible? Que dit la section **À propos** du site? Vérifiez si la personne qui a rédigé le texte est une experte réputée sur le sujet et si les articles de ce média sont assez bien documentés.

### > Quoi?

Est-ce que l'article présente différents points de vue ou s'agit-il plutôt d'un texte d'opinion? Y'a-t-il des sources? Sont-elles fiables et indépendantes? L'article est-il bien écrit ou présente-t-il de nombreuses fautes d'orthographe?

### > Quand?

À quel moment l'article a-t-il été diffusé la première fois? Ce que vous lisez est peut-être une republication. Pour savoir si la date de publication est véridique, vérifiez si la diffusion du texte coïncide avec un événement particulier de l'actualité.

### > Où?

Blogue, réseau social ou site de média d'information, ce ne sont pas toutes les plateformes qui se valent en termes de qualité de l'information. Certaines sources, comme les sites des grands médias d'information, sont beaucoup plus crédibles que d'autres, par exemple les articles de blogue où l'auteur ou l'autrice est susceptible de donner son opinion.

Regardez bien le nom de domaine (adresse Web). Pour vous berner, certains trolls achètent des noms qui imitent celui du site officiel d'une organisation reconnue (exemple : radio-canada.uk plutôt que radio-canada.ca).

## ÉVITEZ LA PROPAGATION!

Une nouvelle diffusée en ligne vous interpelle et suscite en vous une vive émotion? Voici quoi faire :

- 1. RESTEZ CALME.** Rappelez-vous que les fausses nouvelles prennent racine dans les émotions fortes (colère, indignation, tristesse, surprise). Il convient de revenir au calme pour mieux les affronter et de prendre un pas de recul.
- 2. MÉFIEZ-VOUS.** En matière de fausses nouvelles, l'adage *trop beau pour être vrai* prend tout son sens. Les trolls misent sur vos biais cognitifs pour générer des clics.
- 3. NE PARTAGEZ PAS.** Dans le doute, abstenez-vous de partager (surtout si vous n'avez pas lu l'article!), même si le texte semble bonifier votre argumentaire.

Votre proche a partagé une fausse nouvelle? Souvenez-vous que les algorithmes des plateformes de diffusion se nourrissent des interactions. Pour éviter de transformer un feu de camp en feu de forêt, ne criez pas publiquement aux *fake news*. Contactez plutôt la personne en privé pour l'informer de la situation.



# Les journées de la culture

Une incursion au cœur des  
pratiques culturelles et artistiques



Photo L'Art de Capier par Josiane Fairand

30 septembre  
1<sup>er</sup> et 2 octobre 2022

Venez découvrir et célébrer  
la culture sous toutes  
ses formes à travers des  
centaines d'**activités**  
**gratuites** et ouvertes  
à tous, **partout**  
**au Québec!**



Photo Stéphane Bourgeois

[journeesdelaculture.qc.ca](http://journeesdelaculture.qc.ca)

# Une dose d'art et de culture

Du 30 septembre au 2 octobre 2022, tous les citoyens et citoyennes sont invités à célébrer la richesse et la diversité de la culture québécoise en prenant part aux 26<sup>es</sup> Journées de la culture, 3 jours de festivités durant lesquels sont proposées des activités gratuites, en personne comme en ligne, à travers toute la province.

## Activités famille CSQ

Du 30 septembre au 2 octobre 2022

Regroupées au sein d'un tout nouveau volet, les Activités famille CSQ invitent tous les gens, petits et grands, à participer aux célébrations de mille et une façons. Spécialement pensées pour impliquer les enfants et leurs proches, elles proposent autant d'occasions de découvertes culturelles intergénérationnelles pouvant aller d'ateliers d'expérimentation parent-enfant à l'heure du conte avec les grands-parents, en passant par une foule d'autres moments de petits bonheurs et de plaisir!



Photo Stéphane Bourgeois

## Une chanson à l'école

30 septembre 2022

Le milieu de l'éducation participera également à la fête avec **Une chanson à l'école**, qui résonnera aux quatre coins du Québec et de la francophonie le vendredi 30 septembre. Sous la direction de maestro Rafael Payare, Louis-Jean Cormier et l'Orchestre symphonique de Montréal se sont unis pour offrir une version époustouflante de la chanson originale *Les doigts en cœur*, composée pour l'occasion et qui sera interprétée par des centaines de milliers de jeunes. Présentée en collaboration avec La Fabrique culturelle de Télé-Québec.

!!!  
une chans<sup>o</sup>n  
à l'école



Photo Vivien Gaumand

## J'aime les mots

Du 30 septembre au 28 octobre 2022

Du vendredi 30 septembre au vendredi 28 octobre, les ados sont invités à exprimer leurs idées, réflexions et opinions à travers la conception créative de mèmes à partir d'images sélectionnées par 10 institutions culturelles. Intitulée *J'aime les mots*, l'activité est marrainée cette année par Léane Labrèche-Dor, qui dressera le top 5 de ses mèmes préférés les vendredis 7, 14 et 21 octobre avant de clôturer l'activité, le 28 octobre, en commentant (par écrit) les réalisations des jeunes sur la page de l'évènement Facebook.

J' LES MOTS!



Quelle que soit l'activité choisie, il n'est jamais trop tôt pour croquer à pleines dents dans la culture!

# S'EN MÊLER SANS SE MÊLER

Différentes raisons peuvent inciter une personne à s'impliquer en période électorale. Faire sa part, avoir voix au chapitre, faire sortir le vote en sont trois excellentes. Malheureusement, une seule de ces raisons est bien formulée.

Martine Lauzon | RÉVISEURE LINGUISTIQUE CSQ

Pour *faire sa part* sans utiliser cet anglicisme, on peut *apporter sa contribution, collaborer, fournir sa part d'efforts ou participer*. Nul doute que ce sera tout aussi apprécié.

*Avoir voix au chapitre* est une motivation des plus louables, qui, elle, est parfaitement exprimée. Si la signification de cette expression est bien connue, c'est-à-dire « être consulté, avoir de l'influence », son origine l'est moins. Le chapitre en question n'a aucun rapport avec la littérature. Ce mot, au Moyen Âge, faisait référence à une assemblée tenue par des religieux au sein d'un monastère, d'un ordre et durant laquelle on discutait des questions liées à la communauté. Les personnes qui avaient voix

au chapitre avaient le droit de parler ou de prendre part à une décision lors de cette assemblée.

L'autre expression à corriger est donc : *faire sortir le vote*. Elle est courante au Québec pour parler de l'action des militantes et militants d'un parti qui téléphonent ou rendent visite à celles et ceux qu'ils supposent « être de leur bord » pour les inciter à aller voter. Saluons l'engagement de ces gens qui, pour s'exprimer en bon français, *stimulent la participation des électrices et électeurs, font voter leurs partisans et partisanes, les convainquent d'aller voter, de se rendre aux urnes, ou encore d'exercer leur droit de vote*.



## Profitez de la force de votre groupe



En tant que **membre** de la **CSQ**, vous pouvez économiser sur vos **assurances auto, habitation et entreprise** grâce au partenariat entre votre syndicat et **La Personnelle**.

Découvrez les avantages de faire partie de votre groupe.

[csq.lapersonnelle.com](http://csq.lapersonnelle.com)  
1 888 476-8737

 **CSQ**  
Centrale des syndicats  
du Québec

Partenaire de la **CSQ**

  
**laPersonnelle**  
Assureur de groupe auto, habitation  
et entreprise

# Cotisez à même votre salaire.

Avec la retenue sur le salaire, vous pouvez épargner de façon automatique en fixant vous-même le montant prélevé et la fréquence des versements. Facile!

Pour en savoir +  
[fondsftq.com/rss](https://fondsftq.com/rss)



**+30%\***  
d'économies d'impôt

REER  
conventionnel

REER+  
au Fonds



Vous souhaitez avoir plus d'information concernant le REER+ au Fonds de solidarité FTQ?  
Contactez les responsables locaux (RL) de votre syndicat.

\* Les crédits d'impôt accordés aux actionnaires du Fonds de solidarité FTQ sont de 15 % au Québec et de 15 % au fédéral. Ils sont limités à 1 500 \$ par année fiscale, ce qui correspond à l'achat d'actions du Fonds de solidarité FTQ d'un montant de 5 000 \$.

Veuillez lire le prospectus avant d'acheter des actions du Fonds de solidarité FTQ. Vous pouvez vous procurer un exemplaire du prospectus sur le site Web [fondsftq.com](https://fondsftq.com), auprès d'un responsable local ou aux bureaux du Fonds de solidarité FTQ. Les actions du Fonds de solidarité FTQ ne sont pas garanties, leur valeur fluctue et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement dans l'avenir.

## Nouvelle fonctionnalité dans l'Espace client!

### Découvrez notre comparateur de prix d'un médicament.

Accédez à l'Espace client avec un ordinateur ou tout autre appareil mobile. En quelques clics, **comparez le prix de votre médicament d'ordonnance dans plusieurs pharmacies\*** près de chez vous.

Économisez!



 **Visitez**  
[espace-client.ssq.ca](https://espace-client.ssq.ca)

\* Dans le menu de votre Espace client, choisissez Connaitre la couverture d'un médicament (sur le Web). Sur l'application mobile, cette option se trouve dans la section Assurance collective. Sélectionnez le nom de la personne assurée et inscrivez le médicament recherché. Lancez la recherche avec la loupe. Le résultat affichera le prix moyen du médicament et les pharmacies situées près du domicile de la personne adhérente.